



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## **Déclaration des représentant·es FSU à la FS-SSCTA du 07 avril 2023**

La Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail académique est réunie pour la première fois en plénière alors qu'un puissant mouvement social de contestation de la réforme des retraites, soutenu par plus de 70% de la population et plus de 90% des travailleuses et travailleurs, traverse notre pays depuis plus de deux mois maintenant, atteignant des taux de grévistes records dans notre secteur et un nombre historique de manifestantes et de manifestants. Le passage en force à l'Assemblée avec le recours au 49.3, véritable déni de démocratie qui rend cette réforme illégitime en plus d'être injuste et injustifiée, tout comme les annonces méprisantes et provocatrices du Président de la République n'ont fait que renforcer la colère dans tout le pays. Les syndicats de la FSU continuent de revendiquer le retrait pur et simple de cette réforme qui, en plus de nous voler deux années de retraite et baisser nos pensions du fait de l'augmentation de la durée de cotisation et du maintien de la décote, va encore pénaliser les femmes, alors que les écarts de pension entre les femmes et les hommes restent importants, mais aussi les précaires.

Cette réforme pose aussi des questions de fond sur la reconnaissance, le sens et le contenu du travail. Rien n'est prévu pour prendre en compte la pénibilité de nos métiers ni les années d'études. La perspective d'une retraite sans cesse repoussée, avec les conséquences que l'on sait sur la santé des personnels, désespère autant qu'elle soulève l'indignation. Au lendemain de la onzième journée de grève et de manifestations, la FSU, avec l'intersyndicale, appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation.

Dans ce climat de crise sociale et démocratique, le degré de violence et de brutalité de la part de certaines forces de police contre des manifestant·es pacifiques a franchi un nouveau cap le 23 mars. La FSU avec la CGT Educ'action, la FNEC-FP-FO, SUD éducation, l'UNSA Éducation condamnent avec force les exactions policières qui ont eu cours en particulier à Rouen, à l'appel de l'intersyndicale nationale. Parmi les manifestant·es blessé·es et victimes de ces violences figurent au moins deux agent·es de l'Éducation nationale, dont une collègue AESH qui, en recevant, sur la main, une grenade de désencerclement, a eu le pouce arraché et a perdu connaissance, avant d'être hospitalisée. Et ce alors même qu'elle demandait à de jeunes manifestant·es de reculer et de rejoindre le cortège principal ! La FSU dénonce en outre les arrestations arbitraires et mises en garde à vue de militantes et militants. Elle condamne la répression envers les militantes et militants syndicaux qui témoigne d'une volonté de faire taire le mouvement social par le gouvernement.

Les travaux menés dans le cadre du CHSCT dans notre académie, l'investissement des représentant·es des personnels alertant souvent sur des situations de terrain, porteuses et porteurs de propositions en faveur de l'amélioration des conditions de santé et de travail, démontrent qu'entretenir un dialogue constant sur les sujets Santé, sécurité et conditions de travail des personnels, au sein de l'instance dédiée est une stratégie gagnante pour la qualité du service public. A ce titre, nous avons dénoncé et contestons toujours la disparition des CHSCT et nous gageons que le rectorat de Clermont s'inscrira dans la continuité des travaux précédents et garantira un fonctionnement de qualité en réunissant l'instance et les groupes de travail qui s'y rapportent tant que de besoin. Et malheureusement, il faut aujourd'hui encore rappeler, alerter sur l'état d'épuisement d'un grand nombre de personnels et le sentiment d'écœurement face aux méthodes et réformes tant ministérielles que gouvernementales.

Nous devons, encore une fois, alerter, car notre ministre semble comme le précédent ne pas prendre la mesure de la dégradation profonde des conditions de travail qui touche l'ensemble des personnels de notre ministère. Toutes les enquêtes, y compris celles du ministère, le montrent.

Alors que la charge de travail est à son maximum, le ministre entend conditionner une hypothétique revalorisation à une augmentation du temps et de la charge de travail. La crise du recrutement, la hausse du nombre de démissions, et de demandes de ruptures conventionnelles ne suffisent pas visiblement à prendre la mesure de l'urgence. Pour tous les personnels les conditions de travail se détériorent, avec la diminution des emplois à tous les niveaux pour tous les métiers et toutes les missions, avec l'augmentation du nombre d'élèves à prendre en charge, l'empilement des demandes institutionnelles toujours plus conséquentes, et pour les personnels administratifs de nouvelles conditions de relations hiérarchiques (loi 3DS) et de nouveaux outils parfois inadaptés et/ou non fonctionnels.

Pour les syndicats de la FSU, le « pacte » n'est pas une revalorisation mais du travail en plus et surtout une redoutable machine à casser nos statuts et à transformer nos métiers. Asséner vouloir « Remplacer les professeur·es du jour au lendemain » ne résoudra nullement le déficit de postes de remplaçants aggravé par 6 années consécutives de suppressions d'emplois dans le second degré. Alourdir la charge de travail et oser parler de revalorisation des salaires tient de la duperie. En donnant plus de pouvoirs aux chefs d'établissement, le « pacte » va devenir un outil de mise en concurrence mais aussi de mise au pas des personnels. A terme, c'est une transformation structurelle de notre système éducatif qui se dessine, en aucun cas une reconnaissance du travail et de l'engagement professionnel quotidien des personnels. Plus d'« individualisation », de « performance », de « travailler plus pour gagner plus », de « développement de l'indemnitaire au détriment de l'indiciaire », ce « pacte » va également aggraver les inégalités femmes/hommes, question traitée par le ministère avec une grande désinvolture, pour ne pas dire une certaine forme de mépris. Les syndicats de la FSU exigent le retrait du pacte et une revalorisation sans contreparties pour toutes et tous à tous les niveaux de la carrière ainsi que l'ouverture de discussions sur les salaires des non-titulaires enseignant·es, CPE, PsyEN, des AED et AESH.

En collège, après l'annonce de la suppression brutale de la technologie, que la FSU continue de combattre, le ministère a entamé des discussions sur la classe de Sixième et l'évolution du cycle 4. Il s'entête à installer des dispositifs obligatoires pour les élèves (« accompagnements aux devoirs » en Sixième, Découverte des métiers au cycle 4, 2h de sport extra-scolaires...) qui ne seront pas financés en heures d'enseignement mais proposés dans le Pacte aux personnels volontaires, quitte à alourdir leur charge de travail, contre une rémunération supplémentaire. Ces dispositifs tout comme l'heure de soutien et d'approfondissement en mathématiques ou français en Sixième, financée par la suppression de la technologie, viennent en concurrence avec les disciplines, dont certaines sont déjà très fragilisées (LV dites à faible diffusion par exemple), et laissent penser que les personnels seraient interchangeable. La FSU s'oppose à toute mesure de carte scolaire, complément de service ou non-reconduction de contrat pour les non-titulaires en technologie.

En lycée, la mise en œuvre de la réforme du lycée général du ministre précédent continue de mettre en tension les personnels comme les élèves et leur famille, mais rien ne change. La réforme envisagée de la voie professionnelle et les expérimentations déjà en cours à travers le CNR ("Notre école, faisons-la ensemble") inquiètent et mobilisent fortement les personnels concernés. Au delà de l'intérêt de ces choix pour le service public d'éducation, les conséquences sont déjà bien réelles pour les collègues concernés, l'état employeur a pourtant obligation de prévenir l'impact de ses réformes sur la santé des agents. Qu'à prévu le rectorat de Clermont pour évaluer l'impact de ces décisions et en prévenir les effets délétères ?

Forte de sa représentativité confortée et de la responsabilité que les agent·es lui ont donnée lors des élections professionnelles de décembre 2022, la FSU continuera d'agir avec détermination pour défendre les personnels : nous le ferons au sein de cette instance en portant les questions de santé, sécurité, conditions de travail égalité femmes/hommes et lutte contre les violences sexistes et sexuelles. La FSU continuera de lutter pour une société démocratique, d'égalité et de justice sociale.